

Questions diverses :

1- Le rôle des coordonnateurs et coordonnatrices de district est essentiel au bon fonctionnement de l'UNSS. L'important travail qu'ils et elles mènent doit être rémunéré à la hauteur de leur engagement. L'an passé les IMP qui leur étaient attribuées ont connu une baisse de 25% mettant en péril leur investissement. Peut-on espérer dès lors un retour à la situation antérieure ?

Réponse du Recteur : « Je suis conscient du travail mené et de l'investissement personnel que cela représente. Toutefois, comme à chaque fois que des moyens doivent être mis en jeu, je prends l'attache du Secrétaire Général. Cette question n'est donc pas fermée pour l'an prochain. »

2- Les lycéens de la Région ont bénéficié d'une grande aide à la prise de licence par l'intermédiaire de la carte jeune, mais la date limite d'enregistrement de ces cartes a été fixée cette année au 31 mars. Est-il possible de décaler cette date au 31 mai sachant que de jeunes lycéens peuvent s'engager dans des événements UNSS en fin d'année ?

Réponse du responsable des sports de la Région : « Cette date n'est non seulement pas reculée, mais elle est avancée au 15 décembre » (voir explication dans le compte rendu de ce CRUNSS)

3- L'accord cadre concernant les transports n'est pas acceptable en l'état et contraint à des aménagements pour continuer à faire vivre le sport scolaire dans des conditions honorables. Est-il envisagé une évolution de cet accord cadre, notamment en termes de tarif et de grille kilométrique ?

Réponse du DRUNSS : « Ce n'est pas de notre compétence et chaque département de l'académie a opté pour des stratégies différentes qui lui sont propres. »

4- Sur le plan financier, où en sommes-nous des subventions nationales et territoriales ?

Réponse du DRUNSS : « Pas d'information au plan national et une baisse est à prévoir au niveau régional probablement à hauteur de 7%. » Nous n'avons pas pu avoir plus de précisions concernant cette baisse à venir.

5- Concernant le règlement fédéral, peut-on espérer une uniformisation des règles au sujet du jeune coach ? Notre souhait est que ce dernier puisse être joueur quelle que soit l'activité et le niveau de compétition.

Réponse du DRUNSS : « Une réflexion est en cours sur ce sujet. Une harmonisation aura certainement lieu. »

6- Sera-t-il possible de réorganiser des championnats académiques pour la catégorie benjamin ?

Réponse de la DRUNSS Adjointe : « ces championnats existent déjà. »

De même, est-il envisageable de reconduire des championnats académiques dans l'ancien catégorie cadet ?

Réponse du DRUNSS : « Je ne souhaite pas réintroduire cette catégorie qui augmenterait le nombre de rencontres et coûterait financièrement. »

7- L'activité rugby, en dehors du XIII, est mise à mal depuis l'imposition faite aux enseignants d'EPS de valider le savoir plaquer. Une évolution de cette règle est-elle prévue afin de relancer cette activité ?

Réponse de la DRUNSS Adjointe : « Le rugby n'est pas mis à mal et le XIII est très peu existant. Le rugby à XIII cette année a été très peu pratiqué au contraire du rugby à XV. Valider le savoir plaquer dégage la responsabilité de l'enseignant en cas d'accident. »

8- Une réflexion est-elle prévue, et si oui dans quel cadre, afin de faire évoluer les règlements sportifs dans le but de permettre au plus grand nombre de participer aux rencontres UNSS et de se pencher sur la problématique de l'obligation de la mixité qui impacte fortement les élèves des LP et SEP ?

Réponse du DRUNSS : « *L'imposition de la mixité oblige les équipes enseignantes à surtout mobiliser les filles. La mixité demeure un des objectifs de l'UNSS. »*